



VILLE DE BEAUCEVILLE
AVIS PUBLIC
Règlement numéro 2023-504 modifiant le règlement 2016-340 – plan d'urbanisme

Aux personnes intéressées par les projets de règlement numéro 2023-504 modifiant le règlement 2016-340 – plan d'urbanisme ;

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 14 août 2023, le conseil a adopté le projet de règlement :
- Règlement numéro 2023-504 modifiant le règlement 2016-340 – plan d'urbanisme.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 mars 2024, à 16h00, à l'Hôtel de Ville au 540, boulevard Renault, à Beauceville.

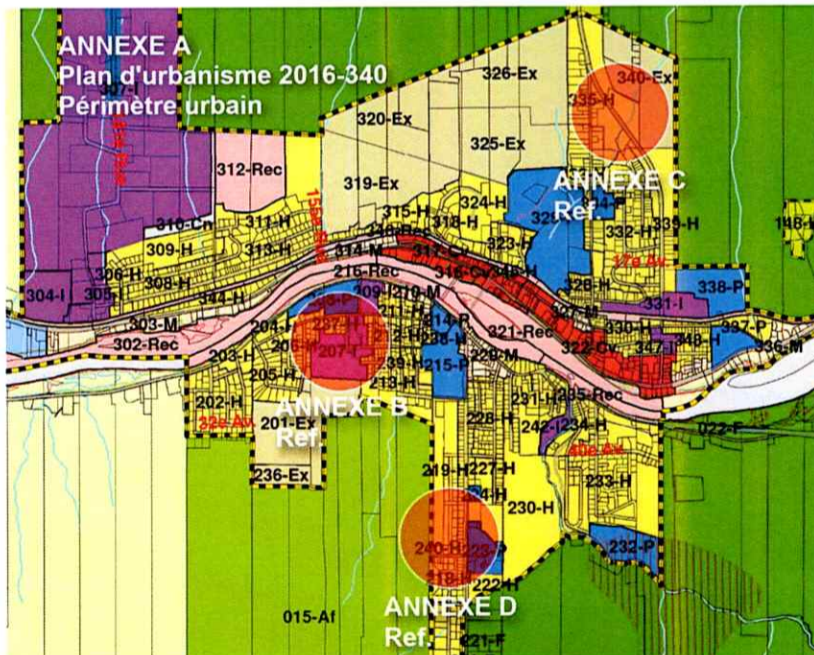
Que l'objet du règlement 2023-504 est :

Ce règlement aura pour conséquence, notamment :

- D'agrandir l'affectation Résidentielle (H) à même l'affectation Industrielle (I) dans l'affectation urbaine (périmètre urbain principal) ;
- De créer l'affectation Conservation naturelle (Cn) à même les affectations Résidentiel (H) et Expansion urbaine (Ex) dans l'affectation urbaine (périmètre urbain principal) ;
- D'agrandir l'affectation Résidentielle (H) à même une autre affectation Résidentielle (H) dans l'affectation urbaine (périmètre urbain principal).

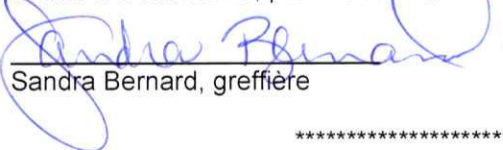
Au cours de cette assemblée publique, le Président d'assemblée ou un autre élu qu'il désignera expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville au 540, boulevard Renault, à Beauceville du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.



Les plans détaillés des zones visées peuvent être consultés au bureau de la Ville.

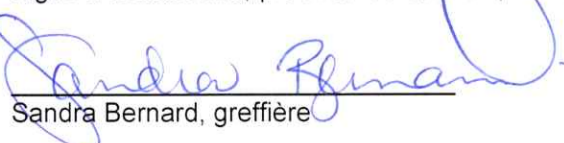
Donné à Beauceville, province de Québec, ce 15 février 2024


Sandra Bernard, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 15 février 2024 et le 21 février 2024 dans le journal L'Éclaireur-Progress.

Signé à Beauceville, province de Québec, le 15 février 2024.


Sandra Bernard, greffière